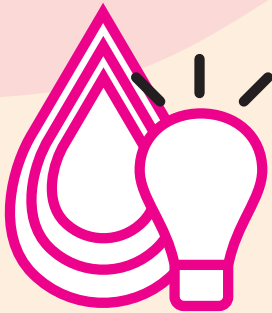




REJOIGNEZ LES SUPER DÉFIS POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Édition 2021-2022



Eau et énergie
› **Décembre 2021 -**
mars 2022

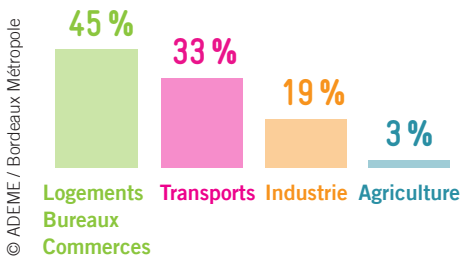




POURQUOI S'ENGAGER DANS UN DÉFI SUR LA RÉDUCTION DE SES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE ET D'EAU ?

Le bâtiment représente le premier poste de consommation d'énergie en France. Avec la hausse du coût des énergies, la part du budget énergétique représente 57 % des dépenses des ménages (contre 24 % en 1960). Cette situation s'explique autant par la raréfaction (l'épuisement, les difficultés de prélèvement, d'approvisionnement) des matières premières (gaz, charbon) que par les équipements électroniques qui se sont multipliés ces dernières années. Le chauffage représente à lui seul 59 % de ces dépenses énergétiques.

PRINCIPAUX POSTES DE CONSOMMATION D'ÉNERGIE EN FRANCE



L'eau, quant à elle, est une ressource omniprésente, mais pas inépuisable. À l'échelle mondiale, l'agriculture consomme près de 70 % de cette ressource et 20 % sont utilisés pour un usage domestique. L'eau douce, dont la salinité est suffisamment faible pour pouvoir être consommée, représente 3% de l'eau disponible sur Terre. Elle aussi fait face à plusieurs menaces : surexploitation, gaspillage et raréfaction, pollutions agricoles, industrielles, domestiques.

Lorsqu'on parle préservation du niveau et de la qualité de la ressource en eau, il s'agit autant de la consommation d'eau potable que des conséquences sur l'assainissement. En effet, au-delà de la lutte contre le gaspillage et l'économie financière, il est aussi question d'éviter de rejeter des polluants dans les canalisations afin que ceux-ci ne se retrouvent pas dans les milieux naturels.

Toutes les motivations sont bonnes pour participer au défi : réduire sa facture, préserver l'environnement et encore s'engager dans une compétition bienveillante entre proches !

QU'EST-CE QUE LE SUPER DÉFI EAU-ÉNERGIE ?

Le super défi « eau, énergie » vous permet de mettre en place des écogestes pour réduire de 10 % vos consommations d'énergie et/ou d'eau.

Pour ce faire, vous disposez d'un kit d'accessoires pour mettre en place vos écogestes, d'un site internet de suivi des consommations (relevés d'index), de conseils personnalisés, d'ateliers ludiques sur la sobriété énergétique, ou encore des visites de site.

Le défi est accessible à tous les habitants des 28 communes de la métropole, que vous viviez en maison ou en appartement, que vous soyez locataire ou propriétaire. Challengez-vous en famille, entre amis, voisins, collègues... Les meilleures équipes seront récompensées.

COMMENT ÇA MARCHE ?

EN QUELQUES MOTS...

Le Super Défi Eau / Énergie se déroule de début décembre à fin mars (pendant la période de chauffe) : sur les 15 premiers jours de décembre, vous saisissez vos relevés de consommation de l'année précédente afin d'établir votre consommation de référence. Par la suite, vous pourrez mettre en place les écogestes, participer à des ateliers et constater l'évolution de vos consommations à la baisse. Les données à relever sont celles de votre foyer et elles seront compilées avec les données de vos coéquipiers.

Le référent d'équipe

Vous avez envie de vous investir un peu plus dans le défi ? Devenez le référent de votre équipe ! Votre rôle est simple : encourager vos coéquipiers dans leur effort, faire remonter aux animateurs les envies et éventuelles difficultés, organiser des temps de convivialité pour partager vos bonnes pratiques...

Contactez-nous pour en savoir plus !



Vous voulez aller plus loin ?

Les Super Défis, c'est toute l'année ! Nous vous accompagnons dans la réduction de vos déchets, vers une alimentation plus saine et locale, ainsi que dans vos modes de déplacement. Des défis faciles à mettre en place, à faire seul ou en famille !

Rendez-vous sur le site :

maisoneco.bordeaux-metropole.fr
pour en savoir plus.



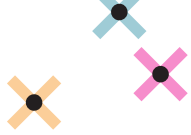
Déchets



Alimentation



Mobilité



COMMENT SE RENSEIGNER ET S'INSCRIRE ?

Inscriptions et renseignements sur :

defis-declics.org/fr

Plus d'informations sur :

maisoneco.bordeaux-metropole.fr/agir

Contactez-nous :

lessuperdefis@bordeaux-metropole.fr

05 24 57 65 20

Ne pas jeter sur la voie publique. Si vous ne m'utilisez plus, donnez-moi à un ami ou recyclez-moi.

